

JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE

ORGANE DES INSTITUTEURS CATHOLIQUES DE LA PROVINCE DE QUEBEC

PARAISSANT TOUS LES MOIS

VOL. VIII.

MONTRÉAL, JUILLET 1889.

N° 3.

SOMMAIRE

ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS: Nominations diverses — Erection et délimitation de municipalités scolaires, etc. — Distribution des prix à l'Académie de Mme Marchand, à l'Académie Commerciale du Plateau, à l'École Modèle et à l'École Normale Jacques-Cartier. — **PÉDAGOGIE ET ENSEIGNEMENT:** 96e Conférence de l'Association des Inst. de la circonscription de l'École Normale Laval — De l'alliance des études littéraires et scientifiques — Exercices de mémoire et de récitation — Dictées élémentaires — Dictées d'orthographe usuelle — Difficultés orthographiques — Phrases à corriger, Corrections — Problèmes d'arithmétique. — **LECTURE POUR TOUS:** Discours de M. Chauveau à l'inauguration du monument Cartier-Brébeuf — Châtiment — **CONDITIONS D'ABONNEMENT AU JOURNAL DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE. — ANNONCES.**

ACTES ET DOCUMENTS OFFICIELS.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil, en date du 29 avril dernier (1889), de nommer MM. Jean Bouchard, Cyrille Goulet, Thomas Gagné, Joseph Fortier et Napoléon Fortin, commissaires d'écoles pour la nouvelle municipalité de "Saint-Zacharie," dans le comté de Beauce.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil, en date du 26 avril dernier (1889), de nommer M. Edouard Gill (fils d'Elie) commissaire d'écoles pour la municipalité de la paroisse de Saint-Thomas de Pierreville, dans le comté de Yamaska, en remplacement de M. Cyrille Dupuis, qui a quitté la municipalité.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Il a plu à Son Honneur le LIEUTENANT-GOUVERNEUR, par un ordre en conseil, en date du 25 avril dernier (1889), de nommer MM. François Jarry, Thomas Henrichon, Michael Hughes, Alexandre Aubertin et John Jackson, pour être commissaires d'écoles de la paroisse de la Côte Saint-Paul, dans le comté d'Hochelaga.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Délimitation de municipalités scolaires. (Article 1973 S. R. P. Q.)

A VIS.

Détacher de la municipalité de "Saint-Elphège," dans le comté de Yamaska, les lots suivants du cadastre, savoir: — Nos 482, 483, ainsi que 495, 496, 497, 498, 499, moins les *abouts* de ces cinq derniers lots, et 524, 525, et 739; et les annexer pour les fins scolaires à la municipalité de "Saint-Zéphirin," dans le même comté.

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Erection d'une municipalité scolaire. — (Article 1973 S. R. P. Q.)

A VIS.

Eriger en municipalité scolaire, sous le nom de "Saint-Théophile," le territoire ci-après désigné, savoir:

I. Dans le canton de Linière, toute la partie du dit canton située au sud-est de la paroisse de Saint-Côme, c'est-à-dire: depuis 1° la ligne nord-ouest des lots No 35 des rangs IV et III de Linière; 2° par la ligne nord-ouest du lot No 66 du 11e rang du même canton; 3° par la route projetée qui sépare les lots 77 et 78 du 1er rang;

II. Dans le canton de Marlow, toute la partie située entre la Rivière-du-Loup de la ligne qui sépare les rangs IV et III du dit canton.

III. Dans le canton de Jersey, les lots situés entre le susdit canton Marlow et la ligne entre les lots 37 et 38 du rang IX de Jersey, prolongée